



DEPARTEMENT DE L'AUBE
ARRONDISSEMENT DE TROYES
COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 29 MAI 2024

Date de la convocation : 23/05/2024
Date d'affichage de la convocation : 23/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 21
Représentés : 07
Votants : 28

Délibération n°

2024_D_055

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Elisabeth ODON, Jean-Michel POTS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Sonia PREHOUBERT, Mikaël MATIGNON, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration : M. Reynald CARLOT pouvoir à Mme Séverine DELSERT BROQUET, M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à M. Florent GAUROIS, Mme Laurence LUIS-LEON pouvoir à M. Yves MORANDEAU, Mme Laura SERON-HABERLAND pouvoir à Mme Sophie BLANCHIN, Mme Christie DEZERT pouvoir à M. Hubert PROT, M. Timothée BRASSET pouvoir à M. Gilles FOUILLADE, Mme Karine CRAVIC pouvoir à Mme Claire ADAM.

Absente excusée : Mme Cécile PETIT.

Secrétaire de séance : Mme Sophie BLANCHIN

Objet de la délibération : ENFANCE JEUNESSE – TARIFS SEJOURS ETE 2024 DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU SECTEUR ADOS

Madame le maire

↳ Rappelle que des séjours vacances sont organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs et du secteur ados au cours de l'été 2024.

↳ Propose de fixer pour ces séjours, des tarifs identiques (ACM et Secteur Ados) comprenant transport, hébergement, pension complète et activités comme suit :

Prix des séjours facturés aux familles, déduction VACAF comprise	Montant VACAF par jour	Enfants résidents AVP	Enfants dont un des 2 parent au moins travaille sur AVP	Enfants extérieurs
QF<300	21,71 €	38,60 €	57,98 €	92,70 €
301<QF<570	20,22 €	48,20 €	92,70 €	112,20 €
571<QF<675	16,47 €	60,30 €	111,20 €	133,50 €
676<QF<840	13,27 €	75,30 €	133,50 €	160,20 €
841<QF<1100	0,00 €	94,00 €	160,20 €	192,20 €
QF>1101	0,00 €	117,40 €	192,20 €	230,60 €

Le **Conseil municipal**, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

‣ **ACCEPTE** les tarifs indiqués ci-dessus concernant les séjours (été 2024) pour l'accueil de loisirs et pour le secteur ados comprenant transport, hébergement, pension complète et activités.

‣ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

